



## **Compte Rendu** **Conseil municipal du 30 mars 2015**

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 30 mars 2015 à 19h00, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur René MOREAU, Maire de VEYNES.

Avant l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire propose de respecter une minute de silence en mémoire aux victimes du crash de l'airbus A320 survenu le 24 mars dernier dans le massif des Trois Evêchés, dans les Alpes de Haute Provence.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire donne la parole aux personnes du public qui souhaiteraient s'exprimer.

### ***LA PAROLE AU PUBLIC***

*Les éléments suivants ne reprennent pas l'intégralité des échanges mais les éléments les plus importants.*

Frédéric Jandard : Cela va faire un an que vous êtes élus à la mairie de Veynes, j'ai fait un bilan de vos actions, qui sont nombreuses ; toutefois, lors des réunions publiques durant la campagne, j'avais noté que c'était une liste plurielle, sans étiquette.

Le problème est que les mesures prises jusqu'à présent ne relèvent pas d'une équipe plurielle mais d'une équipe plutôt très à droite : le Président de la CCBD qui a été choisi est bien marqué à droite, le refus du Conseil municipal de voter la motion Anti-TAFTA (je mets au défi les membres de cette assemblée de lire cet accord), alors que nous sommes dans une période où le budget est serré, des choix de « vitrine » sont faits (recours à une entreprise privée pour le fleurissement, recours à des vigiles privés pour surveiller le plan d'eau, refus de mesurer le vent sur les Eygaux (pour un choix esthétique?), attribuer des subventions pour des ravalements de façades à des privés). Il y a peut-être mieux à faire comme une participation à l'isolation thermique de bâtiments sociaux ou publics comme la mairie. Votre projet de parking couvert est très ambitieux (plus de 1 320 000 €), mais un peu exagéré pour rapprocher les véhicules dans le centre ville, cette décision me paraît un peu excessive... d'autres mesures vont dans ce même sens : le dispositif « participation citoyenne », mettre en parallèle la gratuité du repas des aînés avec l'augmentation de la cantine des enfants, privilégier une manifestation comme le Corso, manifestation très belle et fort appréciée, mais qui, selon moi, doit être mise sur un même pied d'égalité avec les autres associations s'il doit y avoir une baisse des subventions subies par d'autres associations..

Il faudrait un peu de profondeur dans les décisions et ne pas rester sur ce superficiel.. Je ne me sens pas représenté dans cette équipe plurielle. Mais c'est la 1ère année de ce mandat, peut être que de futures décisions viendront pour prouver que d'autres sensibilités sont représentées.. comme Mme Saudemont qui se dit être de sensibilité de gauche.. mais comment alors se présenter aux élections

départementales avec quelqu'un de très ancré à droite ?

René Moreau: lorsque les élections départementales se sont dessinées, que l'on m'a parlé d'éventuelles candidatures, j'ai pensé à ce qui se fait en Allemagne par exemple (un accord est trouvé pour un projet représentant la population dans son plus large éventail..), c'est quelque chose de très bien que l'on puisse avoir un duo pluriel, avec quelqu'un qui a une sensibilité d'un côté et un autre avec une sensibilité autre.

Frédéric Jandard : cela est valable si c'est poursuivi d'actes.

René Moreau : l'entreprise privée pour le fleurissement a été prise pour des travaux plus importants et la commune n'avait pas les moyens humains de faire le nécessaire dans le délai imparti. Beaucoup de veynois ont apprécié le travail fait sur le rond point par cette entreprise privée.

Frédéric Jandard : c'est de l'ordre de l'apparence ; moi, ce rond point ne me dérangeait pas tel qu'il était.

René Moreau : pour vous, il n'était pas gênant mais d'autres ne le trouvaient pas adapté. On ne peut avoir tous les mêmes goûts.

Le dispositif « participation citoyenne » et le projet de vidéoprotection contribuent à limiter les actes de délinquance contre les biens venant de l'extérieur.

Un couple qui revient chez lui et qui voit son habitation mise à sac en 1h30 de temps, ça ne peut être laissé sans conséquence.

Frédéric Jandard : dans le cadre de la campagne, vous avez affiché une liste sans étiquette et ce n'est pas le cas.

René Moreau: concernant les subventions des façades : Veynes est dans un processus régional puisque la région contribue aussi, cela contribue à un embellissement de la ville et on peut espérer que cette mesure incite les propriétaires à participer à l'embellissement de la ville et cette mesure peut les inciter à le faire.

Par ailleurs, on a un projet de rénovation bourg-centre, piloté par l'OPAH 05, approfondi pour le centre ville : isolation toiture, mode de chauffage, façades.. toutes les habitations méritant rénovation le seront avec une participation de fonds publics via l'ANAH. Ce projet est en cours et suivi par Bernadette Saudemont.

La commune a travaillé sur l'appel à manifestation d'intérêt bourg-centre, sa candidature a été recalée mais la municipalité a décidé de poursuivre ce travail.

Autres exemples d'actions qui ne se voient pas : plan de gestion du marais des Iscles en cours, la commune a été mise en demeure par la préfecture pour la conformité de son réseau d'assainissement....Certaines décisions ne se voient pas forcément.

Bernadette Saudemont : un travail est également en cours sur le Zéro Pesticide.

Frédéric Jandard: l'OMS a déclaré récemment que le round-up est cancérigène, Monsieur Bourbousse, qui affirmait le contraire, doit réviser sa copie.

René Moreau : Mme Saudemont travaille sur ce projet et cela ne se voit pas forcément dans la rue.

Frédéric Jandard : ça reste de l'apparence.

Bernadette Saudemont : on a pris votre question au sérieux, on travaille sur le projet actuellement

Frédéric Jandard : dans votre campagne (notamment dans le document de campagne), vous aviez dit que vous ne brigueriez pas d'autres mandats.

René Moreau : cet engagement me concerne uniquement.

Frédéric Jandard : vous avez vous même reproché à Mme Nivou de cumuler les mandats

René Moreau : en tant que maire, uniquement, pas en tant qu'adjointe

Nous avons eu une discussion à ce sujet-là : il n'était pas possible que Veynes ne soit pas représentée à ces élections par une personne issue de la majorité municipale. Vous ne me verrez pas courir après plusieurs mandats.

Bernadette Saudemont : mon année de fonction à la mairie me permet d'appréhender sereinement mon mandat de conseillère départementale.

Hervé Santana : la cage de multisports n'est plus au jardin public, et mes enfants ne peuvent plus y jouer là bas, cela ne sert à rien d'avoir un jardin public

René Moreau : ce type de mobilier est utilisé par de plus grands qui gênent le voisinage. Je voulais le mettre dans une autre configuration mais techniquement, nous ne pouvons pas le replacer. Mais il y aura un jeu mis en place pour les jeunes.

Hervé Santana : un monsieur est tombé ce matin dans les escaliers du fond du plan d'eau, c'est dangereux

Christian Aubert : de la rubalise est mise régulièrement et des crédits sont proposés au budget pour refaire ces escaliers.

Quant au panier de basket, cela fait 6 ans que les riverains se plaignaient.

René Moreau : le plateau sportif au-dessus de l'école primaire est dorénavant accessible : le grillage a été correctement remplacé et l'accès est laissé aux jeunes pour leur permettre de jouer sur cet espace.

## ***PROPOS PRELIMINAIRES DU MAIRE***

### ***Révision des valeurs locatives locaux commerciaux***

L'État a engagé une démarche pour réviser les valeurs locatives des surfaces commerciales. Les communes ont été sollicitées pour donner leur avis, qui ont constaté que les surfaces en centre ville auraient davantage payé qu'à ce jour. Suite aux remarques soulevées par les collectivités, l'État a reporté cette révision à 2017.

***Local rue Berthelot*** : il est occupé, à ce jour, à 50 % et il sera loué en totalité au 01/07/15, directement du propriétaire au locataire. Je considère que cela a été une bonne action et on a réussi à ce qu'une jeune femme s'installe à Veynes.

***Site internet de la ville*** : 100 à 150 connexions par jour, ce site a donc plutôt du succès.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

## ***APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU***

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil municipal le **compte-rendu de la séance du 12 mars 2015**.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Le Maire passe à l'ordre du jour et donne la parole à Madame Fabienne DARINI, Adjointe à la Culture, au Sport et au Tourisme.

## **COMMISSION CULTURE SPORT TOURISME**

### ***Convention avec l'Espace Randonnée des pays du Buëch pour la coordination de l'évènement « Raid VTT – Chemins du soleil »***

Madame DARINI présente la délibération et informe les conseillers municipaux de l'accueil par la commune du « raid VTT les chemins du soleil » les 16 et 17 mai 2015. Il est proposé de confier à l'espace Rando l'organisation de l'accueil de cette manifestation sportive sur la commune.

Claudette Marseille : Y-a-t-il une participation de l'OMS dans ce cadre ?

Fabienne Darini : l'Espace Rando s'occupe de tout, il se rapprochera de l'OMS pour le recrutement des bénévoles.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **COMMISSION URBANISME CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT**

Le Maire passe à l'ordre du jour et donne la parole à Madame Bernadette SAUDEMONT, Adjointe à l'urbanisme, au cadre de vie et à l'environnement.

### ***Certification forestière PEFC pour la forêt communale***

Madame Saudemont propose de renouveler l'adhésion de la commune de Veynes à la certification PEFC pour 5 ans, pour garantir une gestion durable de la forêt communale.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **COMMISSION FINANCES ADMINISTRATION**

Le Maire donne la parole à Monsieur Jean Paul ARTIGUES, Adjoint aux Finances.

### ***Vote des taux d'imposition des taxes directes locales***

Monsieur ARTIGUES propose de maintenir les taux applicables à la taxe d'habitation, aux taxes foncières et à la cotisation foncière des entreprises, conformément aux engagements de la municipalité.

Franck Gatounes : je ne critique pas ce choix mais, dans la réflexion, on est dans une société de consommation où tout augmente. Mais on sait bien qu'un jour il faudra faire des économies sur certains postes si on a des recettes identiques à l'avenir.

René Moreau : la hausse des bases a été fixée par l'État à 0,9 %. Les contribuables veynois vont déjà avoir une hausse de leurs impôts de 0,9 %, du fait de l'augmentation des bases.

Marie-Christine Mouraret : ce n'est pas un programme en soit de dire "on laisse les impôts" et on ne fait rien sur certains services. Pourquoi ne pas augmenter les impôts si cela permet de maintenir certains services, tels que les TAP ?

René Moreau : on peut avoir des analyses globales divergentes. Notre position est la suivante : pourquoi a-t-on une baisse de nos recettes ? La DGF baisse, parce que l'Etat a décidé de faire des économies. L'Etat n'augmentant plus les impôts, il aurait été malvenu d'augmenter les impôts locaux. Vous verrez dans le budget, et du travail à fournir, on devrait pouvoir supporter nos dépenses sans augmenter les impôts pour cette année, y compris passer sur 2016. Il vous est proposé de ne pas augmenter les impôts, c'est un engagement de campagne et on ne veut pas porter atteinte à la santé de la ville. Je vous rappelle que les taux, notamment certains, sont assez élevés.

Marie-Christine Mouraret : derrière les impôts, c'est des investissements, des choix de vie pour la ville. Ne pas augmenter les impôts pour ne pas augmenter les impôts, ce n'est pas une fin en soit.

René Moreau : je vous accorde que voter les taux d'imposition avant le budget n'est pas du plus logique. On pourrait inverser.

Les taux sont adoptés à l'unanimité, Marie-Christine Mouraret et Franck Gatounes s'abstenant.

### ***Budget principal 2015***

René Moreau présente le budget 2015.

*Voir documents de présentation annexés.*

Concernant la fiscalité, on note que la taxe foncière est plus élevée que la taxe d'habitation : il s'agit là d'une volonté politique de faire davantage peser l'impôt sur les propriétaires bailleurs ou occupants plutôt que sur les occupants du logement. Cela pourrait être révisé, mais la municipalité n'y touche pas cette année 2015.

S'agissant du chapitre 011 (charges à caractère général), on note une dépense supplémentaire de 69 000 € par rapport au réalisé 2014 : il s'agit de la participation de la commune pour l'enfouissement des réseaux secs Avenue Picasso, via le SyME 05, qui ne peut figurer en investissement.

En ce qui concerne le chapitre 012 (charges de personnel), il s'agit de dépenses difficilement compressibles mais des dispositions sont prises pour réduire les effectifs (départ à la retraite, non renouvellement d'un CDD, redéploiement sur un accroissement de productivité du personnel, qui sera associé à cette démarche).

Au chapitre 65, on note une diminution des indemnités des élus, une baisse de la subvention au CCAS et une baisse des subventions aux associations.

Au niveau des recettes, on note une augmentation du produit des impôts et taxes (+ 28 000 €), lié à la revalorisation des bases, et un éventuel accroissement des bases. Toutefois, le produit de la CVAE doit diminuer de 5000 €. Nous allons nous pencher sur cette baisse au vu d'éléments reçus de la DGFIP.

Les atténuations de charges comprennent, notamment, les remboursements d'une part du personnel placé en congé maladie.

Claudette Marseille : en dépenses, vous avez délégué le point à temps à la Routière du Midi. Cela va-t-il perdurer ou est-ce exceptionnel ?

René Moreau : cela va durer car le matériel utilisé par le personnel municipal était très dangereux. Il n'est pas question d'investir dans un tel matériel pour le moment. D'où la délégation à un prestataire, qui sera à consulter. Nous sommes aussi dans l'attente du schéma directeur de voirie, qui nous permettra de cibler les priorités.

Il s'agit d'un budget prévisionnel et faire des économies sera une tâche quotidienne sur tous les postes de dépenses, sans pour autant sacrifier le service. Il suffit parfois de changer de pratiques, de grouper les achats, de consulter plus régulièrement.

René Moreau présente les opérations retenues dans le budget d'investissement.

Michel Gaignaire : peut-on parler des emprunts ?

René Moreau : on va en parler.

Concernant les subventions aux associations, René Moreau met en avant les contributions en nature de la commune (mise à disposition de personnel, de locaux, de matériel...). Le total de ces contributions directes atteint la somme de 111 000 € environ.

Marie-Christine Mouraret : la subvention proposée pour les coopératives scolaires comprend-elle également les fournitures scolaires ?

René Moreau : non, les fournitures scolaires sont payées directement par la commune et figurent au budget de fonctionnement sur un compte spécifique.

René Moreau présente au Conseil municipal une comparaison des niveaux de subventions aux associations entre la commune de Veynes et une commune équivalente. Cette dernière compte moins d'associations mais on note des participations plus élevées à certaines associations.

Marie-Christine Mouraret : il y a peut-être aussi plus de prises en charge directes par la commune.

René Moreau : on peut affiner cette étude. Par exemple, la MJC de cette localité perçoit une subvention de 20 000 € ; la MJC de Veynes perçoit une somme moindre.

Marie-Christine Mouraret : il faut comparer ce qui est comparable, la MJC de la localité de comparaison comprend une part d'actions sociales.

René Moreau : concernant l'emprunt, il se porterait à 1 381 000 € pour financer l'investissement. Pour information, pour 1 000 000 € à 2,20 %, on rembourserait environ 75 000 € par an.

Pour l'acquisition de la nacelle, l'emprunt serait de 50 000 € sur 7 ans : la commune rembourserait alors 1000 € d'intérêts et 6500 € de remboursement de capital.

Aujourd'hui, le choix peut être fait de faire des investissements et d'investir, la seule limite est la capacité financière à rembourser les emprunts.

Je précise toutefois que l'emprunt se porterait à 1 381 000 € si tous les investissements se réalisent en 2015, sans autres subventions.

Claudette Marseille : la nacelle serait-elle mutualisée ?

René Moreau : on a commencé à y travailler et on la proposerait à d'autres collectivités.

Claudette Marseille : Y aura-t-il la possibilité de faire l'entretien de l'éclairage public ? Parce qu'on a recours à une entreprise privée à ce jour.

René Moreau : à voir, on peut aussi consulter de nouveau de nouvelles entreprises pour l'entretien du parc d'éclairage public.

Marie-Christine Mouraret : dans vos priorités, préserver et développer l'emploi sur Veynes, se contredit avec le fait de ne pas renouveler un CDD et ne pas remplacer un départ à la retraite.

Cela va être d'autant plus compliqué que vous reprenez des manifestations en direct et il faut quand même du personnel.

Pour ce qui est de la baisse des subventions aux associations, ce n'est pas un bon signal à donner aux bénévoles qui s'engagent sur le terrain, les arbitrages pourraient être différents.

René Moreau: le recours à des vigiles pour la surveillance du plan d'eau est supprimé car remplacé par une caméra nomade. Si vous trouvez des économies indolores, je suis prêt à prendre.

Marie-Christine Mouraret : nous n'avons pas les mêmes choix en terme d'arbitrage

René Moreau: je suis prêt à regarder avec vous le budget ligne après ligne

Claudette Marseille : c'est un choix partagé, pas forcément le choix de chacun

René Moreau: en commission, on a examiné l'ensemble du budget. Je suis prêt à vous écouter pour étudier ce budget.

Jean-Paul Artigues : en commission des affaires sociales, Madame Mouraret, vous avez fait des remarques et nous les avons prises en compte dans les subventions de ce soir.

Marie-Christine Mouraret : on était plusieurs à être d'accord sur ce point.

Franck Gatounes : je suis surpris par la gestion du personnel : la précarité n'est pas en baisse. Or, dans vos documents de campagne, vous parliez de mettre fin à la précarité des personnels. Dans le budget, je ne vois pas de réduction de lignes sur les contractuels. Vous favorisez donc l'emploi précaire.

René Moreau: les consignes sont claires : quand le poste revêt un caractère durable, il est transformé en poste durable. Sur 2015, une personne intègre un poste durable. En 2014, la commune a dépensé 159 000 € sur le compte des non titulaires et le budget prévisionnel 2015 comprend 150 000 € pour ces non-titulaires. Mais ce montant comprend une part de personnel de remplacement incompressible.

On peut rencontrer la personne chargée des ressources humaines ensemble : on ne garde pas de contractuels si on peut les titulariser.

Franck Gatounes : Je veux bien.

*Le budget est adopté à la majorité, Marie-Christine Mouraret et Franck Gatounes votant CONTRE, Claudette Marseille, Françoise Toiron et Michel Gaignaire s'abstenant.*

### **Budget de l'eau 2015**

Monsieur Artigues présente le budget 2015 de l'eau.

Marie-Christine Mouraret : quels investissements sont prévus en 2015 ? Prévoit-on un changement de compteurs pour économiser de l'eau ?

Jean-Paul Artigues : en page 39, vous trouverez le détail des investissements. Certains ne rendent jamais leur papillon de consommation d'eau

Claudette Marseille : de l'emprunt est-il prévu ?

Jean-Paul Artigues : non, ce n'est pas prévu.

René Moreau : la commission de l'eau devra se pencher sur des investissements importants sur l'eau, il faut travailler sur le fond sur le prix de l'eau

Claudette Marseille : c'est ce que j'ai demandé à une commission finances

Marie-Christine Mouraret : pourquoi ne pas prévoir d'emprunt ? peut-être est ce plus intéressant que de prendre sur le fonctionnement ?

René Moreau : les travaux sur la RD 994 sont estimés à 400 000 € ; ils vont être réalisés ; il va

falloir, à ce moment-là, recourir à l'emprunt et nous attendons l'estimation définitive pour intégrer ces travaux au budget.

*Le budget de l'eau 2015 est adopté à l'unanimité.*

### **Budget de l'assainissement 2015**

Monsieur Artigues présente le budget 2015 de l'assainissement.

Claudette Marseille : peut-être préciser que le budget a bien été scindé avec l'eau ?

Jean-Paul Artigues : oui, avant, certaines dépenses ou recettes transitaient par le budget de l'eau. Dans ce budget 2015, on prévoit directement les dépenses ou recettes à l'assainissement, sans transiter par l'eau.

René Moreau: à propos de la STEP, il faut travailler à son renouvellement car sa durée de vie résiduelle est de maximum 10 ans.

*Le budget de l'assainissement 2015 est adopté à l'unanimité.*

### **Budget du cinéma 2015**

Monsieur Artigues présente le budget 2015 du cinéma Les Variétés

Marie-Christine Mouraret : la fermeture du cinéma a-t-elle été prise en compte dans ce budget ?

Jean-Paul Artigues : on fait ce qu'on peut pour que l'activité du cinéma se poursuive.

Marie-Christine Mouraret : les travaux vont peut-être entraîner des aléas de fréquentation.

Jean-Paul Artigues : les conséquences devraient surtout être ressenties sur 2016

René Moreau: il s'agit d'un budget en déficit mais on ne peut réduire les prévisions de recettes de ce fait car nous devons équilibrer le budget.

*Le budget du cinéma 2015 est adopté à l'unanimité.*

### **Budget réseau de chaleur 2015**

Monsieur Artigues présente le budget 2015 de la régie du réseau de chaleur.

*Le budget du réseau de chaleur 2015 est adopté à l'unanimité.*

### **Modalités d'amortissement sur le budget de l'eau**

Monsieur Artigues propose de déterminer les modalités d'amortissement de biens acquis par la régie en 2014.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### **Modalités d'amortissement sur le budget de l'assainissement**

Monsieur Artigues propose de déterminer les modalités d'amortissement de biens acquis par la régie en 2014.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### **Modalités d'amortissement sur le budget du réseau de chaleur**

Monsieur Artigues propose de déterminer les modalités d'amortissement de biens acquis par la régie en 2014.



*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

***Attribution d'une subvention au CCAS***

Monsieur Artigues présente la délibération : il s'agit de définir le montant de subvention attribuée au CCAS, ainsi que ses modalités de versement.

René Moreau: je souhaiterais que l'on se revoit pour délibérer sur le montant de cette subvention, cela signifierait que l'on a pu faire des économies sur le CCAS.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

***Convention d'objectifs avec le Centre social Emile Meurier***

Monsieur Artigues présente la délibération : la subvention attribuée au Centre social étant supérieure à 23000 €, il convient de signer une convention d'objectifs avec cette association, ayant pour objet de déterminer les obligations de chacun, ainsi que les modalités de versement de la subvention.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

***Convention d'objectifs avec l'Office du tourisme du Veynois***

Monsieur Artigues présente la délibération : la subvention attribuée à l'Office du tourisme étant supérieure à 23000 €, il convient de signer une convention d'objectifs, ayant pour objet de déterminer les obligations de chacun, ainsi que les modalités de versement de la subvention.

*La délibération est adoptée à l'unanimité, Fabienne Darini ne participant pas au vote.*

***Attribution de subventions aux associations***

Monsieur Artigues propose les différentes subventions à allouer aux associations.

René Moreau : pour le tour cycliste PACA, c'est 450 € maximum et le comité départemental du cyclisme a accepté cette participation.

Concernant l'harmonie municipale, leur demande étant à hauteur de 4000 €, 4000 € seraient attribués.

Marie-Christine Mouraret : pour la fête des lumières et la fête de la musique, ce n'était pas des subventions au Fourmidiable mais des prestations de services pour ces 2 manifestations.

René Moreau: oui, ce sont ces manifestations que la commune reprend en direct.

Marie-Christine Mouraret : la demande de la compagnie Le pas de l'oiseau pour Parabola est de 1500 €.

René Moreau: le bal des pompiers est également repris en direct par la commune, avec la fête des lumières et la fête musique, pour un total de 12 500 € environ

Marie-Christine Mouraret : on constate une baisse de la dotation aux associations

Franck Gatounes : je voterai contre compte tenu de la baisse des subventions proposée ce soir

René Moreau : une subvention passe de 9000 € à 8000 €, sur un budget de 260 000 €, soit une baisse de 0,45 % pour l'association, d'où un effort à partager.

Marie-Christine Mouraret : il faut savoir que les autres partenaires financiers apportent une grande importance à l'aide apportée par la commune, collectivité la plus proche de l'association, avant de se prononcer. Baisser la participation de la commune, c'est le risque pour l'association de voir les aides

d'autres partenaires baisser aussi.

René Moreau: en 2014, la région et le département ont déjà baissé leurs aides. La commune ne peut maintenir ses subventions.

*La délibération est adoptée à la majorité, Michel GAIGNAIRE et Franck GATOUNES votant CONTRE et Claudette MARSEILLE, Françoise TOIRON s'abstenant, et Fabienne DARINI et Marie-Christine MOURARET ne participant pas au vote.*

### **Baisse des indemnités de fonction des élus**

Monsieur Artigues présente la délibération et propose de réduire de 10 % l'enveloppe des indemnités de fonction des élus à répartir.

*La délibération est adoptée à l'unanimité, Marie-Christine Mouraret et Franck Gatounes s'abstenant.*

René Moreau: pourquoi vous abstenir ?

Franck Gatounes : nous nous sommes déjà abstenus sur le montant des indemnités car le choix avait été fait de répartir l'enveloppe maximale.

René Moreau : nous bénéficions des 15 % de majoration et nous avons 4 conseillers municipaux délégués à indemniser.

Franck Gatounes : c'est votre gestion en interne, cela ne nous concerne pas.

### **Convention pour l'assistance à l'élaboration du DUER**

René Moreau présente la délibération. Il rappelle la nécessité d'établir le DUER pour la commune, le CCAS, la cuisine, l'EHPAD. La commune a recherché des partenaires et le plus compétitif est le CDG 05 qui va établir le document unique pour une somme de 800 € (4 journées à 200 €).

Marie-Christine Mouraret : la médecine du travail peut aussi intervenir pour le faire. Au-delà de l'élaboration du document unique, s'il est révélé des anomalies, vous devrez y donner suite.

Claudette Marseille : on avait déjà délibéré pour qu'il y ait le document unique et le CDG 05 n'a jamais donné suite, ils sont venus une fois et on ne les a plus vus. On s'en était chargé à l'époque.

Marie-Christine Mouraret : le compte pénibilité s'applique-t-il aux collectivités ?

René Moreau : il n'y a pas d'obligation a priori, mais on s'y attèlera au besoin

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### **Demande de subvention au titre Fonds National de Prévention**

René Moreau présente la délibération pour approuver une demande de subvention au titre du Fonds national de prévention, en vue de l'établissement du DUER.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### **Transformation de poste**

René Moreau propose de transformer un poste d'adjoint administratif de 2ème classe en poste d'adjoint administratif de 1ère classe, à TNC, suite à un examen obtenu par l'agent en question.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### **Questions diverses**

Franck Gatounes : j'ai vu sur le parvis ce matin une tuile tombée du donjon, je préfère le signaler

Christian Aubert: oui, on a vu et on a un rendez-vous avec une entreprise spécialisée dans les travaux acrobatiques prévu à la fin du mois.

René Moreau : on va regarder aussi pour installer un éventuel périmètre de sécurité autour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.